

pour le Canada sont également disponibles pour des provinces et régions métropolitaines données. Ce tableau montre que le pourcentage de ménages ayant un télécouleur est passé de 44.5% en 1974 à 53.4% en 1975 et à 60.6% en 1976. Le pourcentage ayant un téléviseur noir et blanc a diminué dans des proportions correspondantes au cours de ces trois années, s'établissant à 62.4% en 1976 contre 67.8% l'année précédente et 73.3% deux ans plus tôt. La proportion de ménages ayant un lave-vaisselle s'est élevée à 18.6% en 1976 comparativement à 12.9% en 1974; pour ce qui est des ménages ayant deux automobiles ou plus, la proportion est passée à 24.4% en 1976 au lieu de 23.0% l'année précédente et 21.6% en 1974.

En mai 1976, plus d'un ménage sur 10 avait une installation de climatisation: 670,000 ménages avaient un climatiseur de fenêtre et 254,000 une installation centrale.

Construction

14.5

Valeur des travaux de construction

14.5.1

La statistique de la construction représente la valeur estimée de tous les travaux de construction et de réparation exécutés par les entrepreneurs, le personnel des services publics, les industries manufacturières, les sociétés minières et forestières ainsi que par les ministères et organismes publics, les particuliers qui construisent leur propre maison et d'autres personnes ou entreprises dont l'activité principale n'est pas la construction. Le tableau 14.11 donne la valeur des travaux de construction neuve et de réparation, et le tableau 14.12 indique la valeur des travaux exécutés par des entrepreneurs et d'autres personnes au cours de la période 1973-77, les dépenses provisoires pour 1976 et les prévisions pour 1977. Le tableau 14.21 donne une estimation des dépenses totales relatives à chaque genre de construction pour lequel on dispose de statistiques.

Les principales statistiques de la construction pour 1975-77, par province et par catégorie de constructeurs (entrepreneurs, services publics, administrations publiques et autres), figurent au tableau 14.13. Les chiffres concernant l'ensemble du Canada sont relativement exacts, mais ceux de chaque province et de chaque catégorie de constructeurs ne sont qu'approximatifs. Toutes les estimations du coût des matériaux utilisés sont fondées sur les rapports entre ce poste et la valeur globale des travaux exécutés, établis d'après les enquêtes annuelles sur les travaux de construction exécutés par les entrepreneurs et autres personnes, et elles sont imputées à la valeur totale des travaux. Les estimations des effectifs sont établies sur la même base, mais elles tiennent compte également des propriétaires et associés actifs, ainsi que de leurs rémunérations.

Les indices détaillés des prix de la construction et des biens d'équipement figurent au Chapitre 21, où l'on donne les variations des prix des matériaux de construction, résidentielle et non résidentielle, ainsi que des salaires payés dans l'industrie de la construction, les indices des prix de la construction routière qui expriment les montants payés par les gouvernements provinciaux au titre des contrats adjugés chaque année sous forme de pourcentages des prix payés en 1971, et enfin les indices des prix de la construction d'installations électriques (réseaux de distribution, lignes de transport, postes de transformation) qui montrent l'effet de la variation des prix sur le coût des matériaux, de la main-d'œuvre et du matériel utilisés pour la construction et l'équipement de ces installations.

Permis de bâtir délivrés

14.5.2

La valeur des permis de bâtir délivrés donne une idée de la valeur estimée des projets de construction. Les statistiques relatives aux permis sont fournies par quelque 2,000 municipalités canadiennes et sont établies pour chaque municipalité ainsi que pour les régions métropolitaines, pour les provinces et pour les régions économiques du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

En 1976, la valeur globale des permis de bâtir délivrés s'est élevée à \$12.2 milliards, soit une augmentation de 15.1% par rapport à 1975. La valeur dans le cas de la construction résidentielle a augmenté de 20% et dans le cas de la construction non résidentielle, de 5.7% reflétant la hausse de 15.3% dans le secteur industriel, et de 13.1%